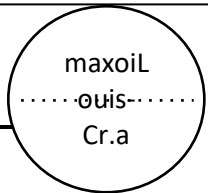




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 7 janvier 2020 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
M. Roy Catto, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

M. Luc Guérin, conseiller n° 2;

Sont également présente :

Andréane Gravel, Directrice générale et secrétaire-trésorière

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2020-01-001

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

2020-01-002

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2020-01-003

2B-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019 CONCERNANT LE BUDGET 2020 ET LE PTI

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 concernant le budget et le PTI soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2020-01-004

2C-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

un citoyen dans la salle.

2020-01-005

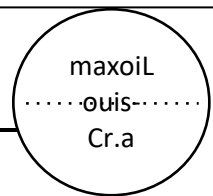
4A-ADOPTION DU RÈGLEMENT NO.316 CONCERNANT LES TARIFS 2020

Considérant que le conseil municipal du Village de Hemmingford a adopté, en date du 17 décembre 2019, un budget pour l'année financière 2020 qui prévoit des recettes égales aux dépenses qui y figurent;

Considérant que l'adoption d'un budget nécessite l'établissement de taux de taxes foncières générales et la taxe pour la quote-part de la Sûreté du Québec de même que



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



des tarifs relatifs aux compensations pour les services municipaux pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020;

- Considérant que la municipalité a choisi d'établir annuellement les modes de paiement;
- Considérant que le présent règlement amende les tarifs fixés par les règlements précédents sur les compensations pour services municipaux;
- Considérant qu' une entente a été signée pour la répartition des frais d'exploitation du service de loisirs fourni par le comité municipal du Centre récréatif et de la bibliothèque communautaire de Hemmingford avec le Canton de Hemmingford et ceci au prorata de la population, soit 70% pour le Canton de Hemmingford et 30% pour le Village de Hemmingford et que les coûts de cette entente seront imposés à même le taux de taxe foncière générale;
- Considérant qu' une entente a été signée pour la répartition des frais d'exploitation du pour la protection contre les incendies avec le Canton de et ceci au prorata de la population, soit 70% pour le de Hemmingford et 30% pour le Village de Hemmingford et que les coûts de ces ententes seront imposés par un tarif fixe annuel;
- Considérant qu' **un avis de motion**, avec dispense de lecture, du présent règlement a été donné le 3 décembre 2019 par Normand Lussier, conseiller ;
- Considérant qu' un projet de règlement a été présenté à la séance régulière du 3 décembre 2019 ;
- Considérant que certains taux ont été modifiés avec une hausse minimale du taux par rapport au projet de règlement ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Roy Catto, conseiller et résolu unanimement que le Conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le règlement 316 tel que déposé.

ADOPTÉE

2020-01-006

4B - TARIF D'INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES

- Attendu que conformément à l'article 981 du Code municipal, le conseil peut décréter par résolution un taux d'intérêt qui s'applique à toutes les créances impayées;
- Attendu que le taux d'intérêt sur arrérages pour l'année 2019 était établi à 15 % par année ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers que le taux d'intérêt sur les arrérages pour l'année 2020 demeure à 15% par année.

ADOPTÉE

2020-01-007

4C – AUTORISATION DE PAIEMENT – QUOTE-PART 2020 DE LA MRC JARDINS DE-NAPIERVILLE

Sur proposition de Howard Silverman, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

Que ce Conseil autorise le paiement de la facture de la MRC des Jardins-de-Napierville représentant la quote-part de la municipalité du Village de Hemmingford pour l'année 2020 au montant de 28 666\$, payable de la façon suivante :

- 9 555.33\$ au plus tard le 15 janvier 2020 ;
- 9 555.33\$ au plus tard le 15 avril 2020 ;
- 9 555.33\$ au plus tard le 15 juillet 2020 ;

Que cette dépense soit imputée aux dépenses de fonctionnement tel que prévu au budget de 2020.

ADOPTÉE



2020-01-008

4D- LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES ET VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

Considérant qu' en vertu de l'article 1022 Code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier doit soumettre aux membres du conseil la liste de toutes personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales;

Considérant que selon la liste, les arrérages s'élèvent au montant de 52 979.76 \$ pour les taxes 2019 et 2 236.92 \$ pour les taxes 2018, en plus des intérêts;

Considérant que certains propriétaires ont pris une entente pour payer les montants dus pour l'année 2018 dans les prochaines semaines alors leurs noms pourraient être enlevés aussitôt que les paiements auront été respectés;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- Que si les arrérages de 2018 sont payés au maximum le 22 janvier 2020, la Municipalité accepte que cette propriété soit enlevée de la liste des dossiers transmis à la MRC des Jardins-de-Napierville.

- De transmettre la liste des propriétés qui ont des arrérages de taxe de 2018 à la MRC des Jardins-de-Napierville en date du 23 janvier 2020.

ADOPTÉE

2020-01-009

4E – COTISATION ANNUELLE – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford est membre de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) depuis bon nombres d'années;

Considérant que l'adhésion à la FQM revêt des avantages de représentation et de revendication des intérêts de la municipalité;

Considérant que la FQM offre plusieurs services aux municipalités rurales incluant des ateliers de formation et des services d'informations;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'approuver le renouvellement de la cotisation de la municipalité pour l'année 2020 au montant de 1 115.79\$ taxes incluses, et que cette dépense soit imputée au compte 02-190-00-494 – *Cotisations versées FQM et UMRCQ*, tel que prévu au budget de 2020.

ADOPTÉE

2020-01-010

4F – COTISATION ANNUELLE – ADMQ

Attendu qu' il y a lieu d'approuver la cotisation annuelle de la directrice générale à l'Association des directeurs généraux du Québec, un organisme qui fournit divers services incluant la formation ;

Attendu que pour un nouveau membre de l'ADMQ, la première cotisation est de 913 \$ plus taxes, mais ce cout inclut le cour C1 – Directeur général et secrétaire-trésorier : environnement légal, politique et public ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Roy Catto, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'approuver l'inscription pour l'année 2020 au montant de 1 049.72\$ taxes incluses, et que cette dépense soit imputée au compte 02-130-00-494 – *Cotisations versées à des associations et 02-130-00-454 Formations administration* tel que prévu au budget de 2020.

ADOPTÉE



2020-01-011

4G - ADHÉSION – RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPAL DU QUÉBEC

Considérant que la publication en ligne « Réseau d'information municipal du Québec » est un portail d'affaires municipales important qui s'adresse au personnel des municipalités,

Considérant qu' il y a plusieurs avantages en étant membre en règle et que la municipalité la considère un outil utile ;

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement d'approuver les frais d'adhésion au Réseau d'information municipal du Québec pour l'année 2020 au montant de 183.96\$ taxes incluses, et que cette dépense soit imputée au compte 02-130-00-494 – *Cotisations versées à des associations*, tel que prévu au budget de 2020.

ADOPTÉE

2020-01-012

4H - EMPLOI D'ÉTÉ 2020 CANADA, DEMANDE DE SUBVENTION

Attendu qu' il est dans l'intérêt de la Municipalité du Village de Hemmingford de présenter une demande de subvention à Emplois d'été Canada auprès de Service Canada dans le cadre du Camp de jour de l'été 2020 ;

Attendu que la secrétaire-trésorière confirme au Conseil que les fonds nécessaires pour couvrir cette dépense à engager sont prévus et réservés à cet effet par son budget annuel courant ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers

- Que la Municipalité du Village de Hemmingford accepte la responsabilité dudit projet ;

- Que madame Andréane Gravel, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit nommée mandataire pour la demande au Programme Emploi d'été Canada 2020 et qu'elle soit également autorisée à signer tous les documents concernant ledit projet pour les postes suivants :

- 2 animateurs en chef (au salaire de 15\$ de l'heure)
- 5 animateurs de camp de jour (au salaire minimum)

- Que la Municipalité s'engage à couvrir le coût excédant les contributions allouées pour tous les projets soumis subventionnés ;

- Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à madame Claude Bellefeuille députée fédérale de la circonscription de Salaberry-Suroît.

ADOPTÉE

2020-01-013

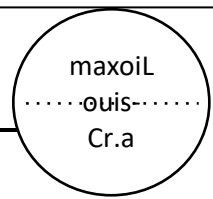
4I – PAIEMENT CONTRAT DE SOUTIEN – INFOTECH

Attendu que la Municipalité a renouvelé le contrat annuel de service avec la compagnie Infotech, le fournisseur des logiciels municipaux (résolution #2016-06-128) ;

Attendu que le coût du contrat obligatoire pour les trois (3) écrans de travail, est de 5 825\$ plus les taxes applicables par année incluant l'option optimale ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'approuver le paiement du renouvellement du contrat de service pour l'année 2020 au montant de 6 697.29\$ taxes incluses, et que cette dépense soit imputée au compte 02-130-00-419 – *Honoraires professionnels Infotech*, tel que prévu au budget de 2020.

ADOPTÉE



2020-01-014

4J – AUTORISATION DE PAIEMENT – GROUPE ULTIMA : ASSURANCE LA MUNICIPALITÉ

Sur proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Christopher Hill il est résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

Que ce Conseil autorise le paiement de la facture du Groupe Ultima pour l'assurance La Municipale au montant de 14 955 \$ pour l'année 2020

Que cette dépense soit imputée aux dépenses de fonctionnement tel que prévu au budget de 2020.

ADOPTÉE

2020-01-015

4K - ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES DE DÉPANNAGE – LOGICIEL SYGEM

Considérant que la municipalité doit acheter un bloc d'heures du fournisseur de services Infotech afin de couvrir les coûts de l'aide technique fournit aux employées utilisant le programme SYGEM, un logiciel municipal;

Considérant que le coût pour l'achat de 14 heures est de 1 120\$ avant taxes ;

Il est proposé par Normand Lussier, conseillère, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'approuver l'achat d'une banque d'heures au coût de 1 287.72\$ taxes incluses et de prendre les fonds à même le compte 02-130-00-419, tel que prévu au budget de 2020.

ADOPTÉE

2020-01-016

4L – SOUMISSIONS POUR L'ÉCLAIRAGE DANS LE GYMNASSE CENTRE RÉCRÉATIF

Attendu qu' Il est nécessaire de changer 11 luminaires au LED dans le gymnase du centre récréatif ;

Attendu que Cela est de l'entretien ordinaire du bâtiment ;

Attendu les soumissions reçues sont :

Entrepreneurs :	Total avant taxes	Total avec taxes
TETRAULT ÉLECTRIQUE Soumission sans gradateurs (<i>dimmer</i>)	3 547.75 \$	4 079.03\$
PIERRE FORTIN Soumission sans gradateurs (<i>dimmer</i>)	3 295 \$	3 788,43 \$
Soumission avec gradateurs (<i>dimmer</i>)	3 970 \$	4564,51 \$

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'octroyer le contrat à Pierre Fortin pour un montant de 3788.43\$ taxes incluses et de prendre des fonds à même le compte 02-701-20-522.

ADOPTÉE



2020-01-017

4M – INSTALLATION D’UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE DANS LE NOUVEAU GARAGE MUNICIPAL

Attendu qu’ Il est nécessaire d’installer un système de chauffage dans le nouveau garage municipal ;

Attendu que la soumission reçue le 13 décembre 2019 par Pierre Fortin pour installer le système de chauffage est de 2 970 \$ avant les taxes.

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Roy Catto, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d’octroyer le contrat à Pierre Fortin pour un montant de 3414.76 \$ taxes incluses et de prendre des fonds à même le compte 02-320-00-522.

2020-01-018

4N - MODIFICATION DE L’ORGANIGRAMME - RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE

Considérant la résolution no.2019-02-047 concernant la restructuration administrative et le nouvel organigramme qui a entraîné le jumelage du poste d’agent de bureau et de développement en loisir pour ne créer qu’un seul poste à 5 jours semaine;

Considérant qu’il est évident un an après cette restructuration que ce jumelage n’est pas optimal puisque l’employé manque de temps pour accomplir autant les tâches administratives que les tâches de loisirs ;

Considérant qu’il y a lieu de modifier la structure administrative proposée lors de la restructuration afin d’éliminer le poste à double emploi d’agent de bureau et de développement en loisir ;

Considérant que la meilleure option pour être en mesure d’offrir un service de qualité aux citoyens est de créer un poste à temps plein (35h / semaine) pour un agent de développement en loisir et un poste de 3 jours semaine (21h / semaine) pour un poste d’agent de bureau, ce qui fait en sorte que nous pourrions ouvrir le bureau municipal 3 jours par semaine aux citoyens ;

Considérant que la personne qui occupe présentement le poste d’agent de bureau et de développement en loisir partira en congé de maternité au printemps pour une période d’environ un an. Elle désire ensuite prendre le poste d’agent de bureau;

Considérant qu’il faut lancer dès maintenant l’appel de candidatures afin engager deux nouvelles personnes pour remplir ces fonctions qui pourront être formées par l’employé pour le temps qu’elle est encore en fonction ;

Considérant le nouveau plan global de restructuration proposé par la Direction générale;

Considérant le nouvel organigramme préparé par la Direction générale, lequel reflète les changements proposés dans le cadre de la continuité de la restructuration;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

D’adopter le nouveau plan global de restructuration proposé par la Direction générale;

D’adopter le nouvel organigramme découlant de cette restructuration et permettant d’atteindre les objectifs de celle-ci;

D’accepter de joindre le nouvel organigramme à la présente résolution;

De mandater la Directrice générale afin qu’elle prenne les mesures nécessaires pour mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, cette restructuration.

ADOPTÉE



2020-01-019

40 - LANCEMENT DE L'APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT EN LOISIRS – FORMATION DU COMITÉ DE PRÉSÉLECTION

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- De faire paraître l'offre d'emploi d'agent de développement en loisir pour un poste temps plein permanent sur le site web de la municipalité, dans notre infolettre, sur le site web de Québec municipal ainsi que sur le site d'Emploi Québec;
- Que les membres du comité de présélection pour le poste d'agent de bureau et de développement en loisirs soit Mme Andréane Gravel, Directrice générale et secrétaire-trésorière, et Mme Pascale Giroux, Directrice générale adjointe et coordonnatrice des travaux publics;
- De mandater ledit comité de sélection afin de faire ses recommandations au comité des ressources humaines ;
- Le comité des Ressources humaines fera sa sélection parmi les candidats retenus par le comité de sélection

ADOPTÉE

2020-01-020

4P - LANCEMENT DE L'APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE D'AGENT DE BUREAU – FORMATION DU COMITÉ DE PRÉSÉLECTION

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- De faire paraître l'offre d'emploi d'agent de bureau pour un poste temps partiel 3 jours semaine pour un remplacement de congé de maternité sur le site web de la municipalité, dans notre infolettre, sur le site web de Québec municipal ainsi que sur le site d'Emploi Québec;
- Que les membres du comité de présélection pour le poste d'agent de bureau et de développement en loisirs soit Mme Andréane Gravel, Directrice générale et secrétaire-trésorière, et Mme Pascale Giroux, Directrice général adjointe et coordonnatrice des travaux publics;
- De mandater ledit comité de sélection afin de faire ses recommandations au comité des ressources humaines ;
- Le comité des Ressources humaines fera sa sélection parmi les candidats retenus par le comité de sélection

ADOPTÉE

2020-01-021

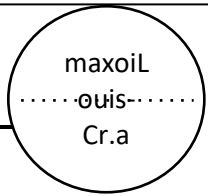
4Q – TEMPS SUPPLÉMENTAIRE POUR LE SITE INTERNET

- Attendu que la municipalité a un nouveau site internet depuis déjà 3 mois ;
- Attendu qu' en raison de la charge de travail très importante de madame Pascale Giroux, celle-ci n'a pas le temps d'importer les fichiers sur le site internet durant ses heures de travail ;
- Attendu qu' il est nécessaire d'ajouter plus d'information sur notre site internet. Également, certains éléments doivent obligatoirement être disponibles sur notre site internet ;
- Attendu qu' notre serveur permet de travailler à distance ;

Pour ces motifs, il est alors proposé par Howard Silverman, conseillère, appuyé par Roy Catto, conseiller et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser madame Pascale Giroux à faire des heures supplémentaires en télétravail afin d'importer les fichiers qui sont prioritaires sur le



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



site internet de la municipalité, et ce, à temps et demi. Ces heures seront mises dans sa banque de temps accumulée.

ADOPTÉE

2020-01-022

5A - CROIX ROUGE - CONTRIBUTION ANNUELLE 2020

Attendu que la municipalité a signé une entente avec la Croix-Rouge et doit soumettre une contribution financière annuellement, et ceci selon la population;

Pour ces motifs, il est alors proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 160\$ leur soit accordé pour l'année 2020, tel que prévu au budget de 2020.

ADOPTÉE

6A-RAPPORT DE LA COORDONNATRICE DES TRAVAUX PUBLICS

Madame Pascale Giroux, coordonnatrice des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par son service de voirie durant le mois de décembre 2019.

2020-01-023

6B - MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC - PERMIS D'INTERVENTION POUR L'ANNÉE 2020 ET DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ANNÉE 2020

Considérant que la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise de l'Avenue Champlain (Route 202) et/ou de la rue Frontière (Route 219), lesquelles sont sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec;

Considérant que la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

Considérant que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permissions de voirie ou des permis d'intervention émis par le Ministère des Transports du Québec;

Considérant que la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Considérant qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du Ministère des Transports du Québec pour intervenir sur les emprises de routes qui relèvent de ce ministère;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement que la Municipalité du Village de Hemmingford demande au Ministère des Transports du Québec les permissions de voirie ou les permis d'intervention nécessaire pour les travaux qu'elle devra exécuter durant l'année 2020 et qu'elle autorise monsieur Yves Gauthier, technicien des travaux publics et/ou madame Pascale Giroux, DGA et coordonnatrice des travaux publics à signer ces permissions de voirie ou ces permis d'intervention.

Que la présente résolution constitue la résolution municipale annuelle exigée par le ministère des Transports et demeure en vigueur pour l'année 2020.

ADOPTÉE

2020-01-024

6C - PARTICIPATION À APPEL D'OFFRES PUBLIQUES PAR REGROUPEMENT DES MUNICIPALITÉS, ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE, SAISON 2020-2021

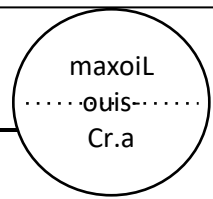
Considérant qu'un regroupement des municipalités du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville prévoit participer dans un appel d'offres public pour l'achat de sel à déglacage pour l'entretien des chemins municipaux pour la saison 2020-2021 afin de bénéficier des avantages d'un achat en plus grand volume ;

Considérant que la coordonnatrice des travaux publics du Village de Hemmingford recommande l'achat de 25 tonnes métrique de sel pour la saison hivernale ;

Considérant que la MRC des Jardins-de-Napierville gère l'appel d'offres public pour cet achat au nom des municipalités participantes ;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Considérant que le sel à déglçage en vrac sera réparti et livré périodiquement selon la demande aux points de dépôt dans chacune des municipalités participantes ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers :

- Que la Municipalité du Village de Hemmingford se joint au regroupement des municipalités pour l'achat de 25 tonnes métriques de sel à déglçage, tel que ci-haut décrit et selon le cahier des charges préparé à ces fins ;
- Que la municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et sans aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires et conserve le droit de se retirer de l'achat regroupé ;
- Que la municipalité approuve les frais reliés à ces procédures tel que prévu au budget 2020.

ADOPTÉE

2020-01-025

6D - PARTICIPATION DANS UN APPEL D'OFFRES REGROUPÉ – AMÉLIORATION D'UNE PARTIE DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2020

Considérant qu' un regroupement des municipalités du territoire de la MRC des Jardins-de Napierville prévoit participer dans un appel d'offres public pour les travaux de revêtement de certains chemins situés sur leur territoire, dans le but de bénéficier des avantages d'un achat en plus grand volume ;

Considérant que la MRC des Jardins-de-Napierville gère l'appel d'offres public au nom des municipalités participantes ;

Considérant que pour 2020, les travaux de revêtement sont prioritaires sur la rue Goyette pour une quantité prévue de 16.73 tonnes métriques pour la couche de correction et de 73.63 tonnes métriques pour la couche finale ;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Christopher Hill, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers :

- Que ces travaux sur l'avenue Goyette ne s'effectueront pas si nous faisons les travaux sur l'avenue Champlain, puisque l'avenue Goyette deviendra l'avenue de contournement ;
- Que la Municipalité du Village de Hemmingford se joigne au regroupement des municipalités pour des travaux de revêtement, tel que ci-haut décrit et selon le cahier des charges préparé à ces fins ;
- Que la Municipalité évalue s'il est avantageux pour la municipalité d'accorder le contrat suite à l'appel d'offres fait individuellement ou l'achat regroupé ;
- Que la Municipalité du Village de Hemmingford ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune responsabilité ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires et conserve le droit de se retirer de l'achat regroupé ;
- Que la municipalité approuve les frais reliés à ces procédures du budget des immobilisations tel que prévu au budget de 2020.

ADOPTÉE

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 49 088 gallons par jour durant le mois de décembre 2019. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.



2020-01-026

8A - APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 POUR LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- Considérant que le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;
- Considérant que les prévisions budgétaires 2020 soumises par l'organisme délégué, soit « Regroupement des personnes handicapées – Région du Haut-Richelieu inc. », à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;
- Considérant que les prévisions budgétaires 2020 ont été approuvées le 11 novembre 2019 par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Considérant que ces prévisions fixent à 553\$ la contribution financière à être versée par la municipalité du Village de Hemmingford pour le transport adapté aux personnes handicapées;

Pour ces motifs, il est alors proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Roy Catto, conseiller, et résolu unanimement :

Que la municipalité du Village de Hemmingford nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2020;

Que soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 553\$ la contribution financière à être versée par la municipalité du Village de Hemmingford, et d'en autoriser le paiement à partir des fonds au poste 02-370-00-962 – *Contribution organisme gouvernemental*, tel que prévu au budget de 2020.

ADOPTÉE

9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Madame Andréane Gravel, inspectrice en bâtiment et en environnement, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de décembre 2019.

Nombre de permis émis :	0
Valeur des travaux :	0 \$

2020-01-027

9B – REMPLACEMENT TEMPORAIRE - INSPECTEUR MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Considérant que le poste d'inspecteur municipal en bâtiment et en environnement est vacant depuis que madame Andréane Gravel a été nommée directrice générale le 17 décembre 2019 ;

Considérant que madame Andréane Gravel a les compétences nécessaires pour assurer temporairement le poste d'inspecteur municipal puisqu'elle occupait ce poste depuis maintenant un an ;

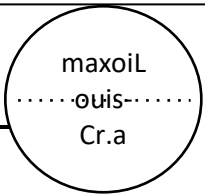
Considérant que des démarches seront entreprises au début de l'année 2020 pour embaucher un nouvel inspecteur ;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers que madame Andréane Gravel continue de délivrer des permis jusqu'à ce que la municipalité engage un nouvel inspecteur.

ADOPTÉE

10A- DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LOISIRS – AOÛT À DÉCEMBRE 2019

Madame Jessika Savoie-Riendeau, agente de développement du loisir en milieu rural, dépose son rapport d'activité de loisirs pour les mois d'août à décembre 2019.



2020-01-028

10B - SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI - AIDE FINANCIÈRE 2020

Attendu que la municipalité a conclu une entente avec la Société d'Histoire des XI par lequel il s'engage à remettre une aide financière annuellement;

Pour ces motifs, il est alors proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers qu'un montant de 100\$ leur soit accordé pour l'année 2020, des fonds prévus du budget de 2020.

ADOPTÉE

2020-01-029

10C – LANCEMENT DE L'APPEL DE CANDIDATURES POUR LES POSTES DE MONITEURS EN CHEF ET DE MONITEURS DE CAMP DE JOUR

Attendu que la municipalité doit commencer à préparer le camp de jour pour l'été 2020 ;

Il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- De faire paraître l'offre d'emploi pour les postes de moniteurs en chef et de moniteurs de camp de jour dans l'infolettre de la municipalité du Village de Hemmingford et de la municipalité du Canton de Hemmingford ainsi que sur leurs sites web;
- Que les membres du comité de présélection pour les postes de moniteur en chef et de moniteurs soit Mme Andréane Gravel, Directrice générale et secrétaire-trésorière, et Mme Jessika Savoie-Riendeau, agente de développement en loisir ;
- De mandater ledit comité de sélection afin de faire la sélection des employés saisonniers ;

ADOPTÉE

2020-01-030

10D – MODIFICATION DE LA DATE POUR LE CARNAVAL D'HIVER DE HEMMINGFORD

Attendu que le conseil avait annoncé dans la résolution 2019-12-332 que le Carnaval d'hiver de Hemmingford se tiendrait le 8 février 2020 ;

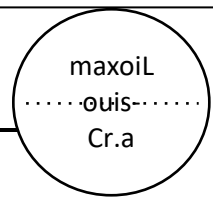
Attendu qu'il n'y a pas beaucoup de neige pour le moment et il risque d'en manquer pour cette date ;

Attendu que l'agente des loisirs suggère de reporter le carnaval au 29 février ;

Attendu que cette nouvelle date tombe en même temps que le début de la semaine de relâche, ce qui fait en sorte qu'il pourrait y avoir plus de participants ;

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le Carnaval d'hiver de Hemmingford se tienne le 29 février 2020.

ADOPTÉE



CORRESPONDANCE

11D – Dépôt du rapport de la bibliothèque de Hemmingford

La présidente de la bibliothèque dépose son rapport pour l'année 2019.

11F – Remerciement du comité les paniers de Noël et le fond d'urgence de Hemmingford

Le comité les paniers de Noël et le fond d'urgence de Hemmingford remercie grandement le conseil pour la donation que vous avez accordée en 2019.

QUESTIONS DIVERSES

2020-01-031

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 8 JANVIER 2020

CONSIDÉRANT QUE Mme Andréane Gravel, la directrice générale confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes à payés et à payer au 7 janvier 2020, soit dans le budget 2020, ou par une appropriation de surplus ;

En conséquent, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie bourdon, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que les comptes payés du 4 décembre 2019 au 7 janvier 2020 soient acceptés au montant de 65 334.50 \$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 7 janvier 2020 soient payés au montant de 62 357,31 \$ incluant les salaires.

ADOPTÉE

14-PÉRIODE DE QUESTIONS

2020-01-032

15-LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h28 sur une proposition de Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire.

Andréane Gravel
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 7 janvier 2020.